



Vivre dans la dignité – même pour les plus démunis !

Stop au démantèlement de l'aide social !

Ce sont des causes structurelles qui provoquent la pauvreté et les conditions de vie précaires. Le PS60+ exige donc une aide sociale qui permet même aux plus démunis de notre société de vivre dans la dignité. Le forfait pour l'entretien est à fixer au niveau des prestations complémentaires. En outre, les entreprises sont invitées à assumer davantage leur responsabilité, et une loi fédérale est demandée qui assure des procédures coordonnées dans ce domaine.

En Suisse, quelque 250'000 personnes bénéficient de l'aide sociale, dont un tiers sont des enfants et des jeunes. La pauvreté et les conditions de vie précaires ne sont guère choisies librement par les personnes touchées, mais elles ont des causes sur lesquelles les individus peuvent difficilement influencer. Les bas salaires et la fragilité de conditions de travail entraînent des situations de précarité; le chômage de longue durée discriminatoire entraîne avant tout et de plus en plus une situation désespérée sur le marché du travail pour les personnes de plus de 50 ans; le manque d'engagement des entreprises dans la formation continue met en danger des personnes insuffisamment formées; la réduction des prestations des assurances sociales au cours des 15 dernières années, en particulier dans l'AI, ainsi que la hausse des loyers et des primes d'assurance maladie augmentent les pressions économiques sur les personnes qui vivent déjà dans les conditions critiques. Quelle honte que des dizaines de milliers d'enfants souffrent de la pauvreté dans une Suisse riche et économiquement performante!

C'est le moment d'apporter un clair correctif à cette situation révoltante.

Augmentation du forfait pour l'entretien. Les montants en question sont plutôt ridicules. Comment une famille de 4 personnes peut-elle se débrouiller avec 5.40 francs pour la nourriture et les boissons et 60 centimes pour les transports publics par personne et par jour? C'est un scandale !

Le SP60+ exige donc une augmentation massive de l'aide sociale, à court terme au niveau des prestations complémentaires. L'objectif à long terme est d'augmenter le montant total pour un individu à 4'000.- francs par mois.

Obliger les entreprises à assumer leurs responsabilités. Les entreprises sont des acteurs clés dans la production de la pauvreté et des conditions de vie précaires. Ils doivent également assumer leurs responsabilités.

Le SP60+ exige donc un salaire minimum d'au moins 4'500.- francs par mois, une protection étendue contre le licenciement et un soutien obligatoire substantiel à la formation continue pour tous. En outre, les entreprises devraient cofinancer l'aide sociale de manière décisive.

Une loi fédérale pour l'aide sociale. L'aide sociale est concrètement conçue et mise en œuvre par les communes. Comme à l'époque de Gotthelf. Cela la rend vulnérable aux particularités locales, conduit à des stratégies d'évitement communales et au tourisme social à la recherche de logements bon marché.

Le PS60+ exige donc la cantonalisation de l'aide sociale dans le cadre de dispositions de la Confédération. Une loi fédérale avec des normes fédérales est donc une priorité urgente!